

Cher Parent ou Tuteur,

(School Name) participera au Programme d'évaluation nationale des progrès dans le système éducatif (National Assessment of Educational Progress, NAEP) le (date). Le programme NAEP est la plus grande évaluation continue et représentative au niveau national de ce que les élèves savent et peuvent faire dans différentes matières. Le programme NAEP est géré par le Centre américain des données statistiques en éducation (*National Center for Education Statistics*), qui fait partie du Ministère de l'Éducation des États-Unis. Le programme NAEP est différent de nos évaluations d'État car il s'agit d'une mesure commune des résultats dans l'ensemble du pays. Les résultats sont publiés sous forme de Bulletin national, qui fournit des informations sur les résultats des élèves aux éducateurs, aux parents/tuteurs, aux responsables politiques et au public.

Votre enfant peut être soumis à une évaluation en mathématiques, en lecture ou en sciences. En plus des questions sur la matière, les élèves pourront, s'ils le souhaitent, répondre à des questions de l'enquête NAEP. Ces questions fournissent des informations précieuses sur l'expérience pédagogique des élèves et sur les possibilités d'apprendre à la fois dans et en dehors de la salle de classe. Vous trouverez plus d'informations sur les questions de l'enquête du programme NAEP sur le site <https://nces.ed.gov/nationsreportcard/parents> sous la section « *What Questions Are on the Test?* » (Quelles sont les questions de l'évaluation ?).

L'évaluation dure environ 120 minutes pour la plupart des élèves, ce qui comprend le temps de préparation, des instructions et des réponses aux questions de l'enquête.

Les informations collectées sont utilisées à des fins statistiques uniquement.

- Les notes de votre enfant ne seront pas affectées.
- Les élèves ne sont pas obligés de participer à l'évaluation pour quelque raison que ce soit, ne sont pas tenus de compléter toute l'évaluation et peuvent passer toute question.
- Bien que l'évaluation soit facultative, le programme NAEP dépend de la participation des élèves pour aider les responsables politiques à améliorer l'éducation. Toutefois, si vous ne souhaitez pas que votre enfant participe, veuillez m'en informer par écrit au plus tard le (date).

Il n'est pas nécessaire que votre enfant se prépare à l'évaluation NAEP, mais veuillez encourager votre enfant à faire de son mieux. Si vous avez des questions, veuillez contacter (name) joignable au numéro (telephone number) ou à l'adresse (email address) ou Dr. Regina Lewis, à l'adresse regina.lewis@maine.gov au Ministère de l'Éducation du Maine.

Nous sommes ravis que notre école participe au programme NAEP. Nous savons que les élèves de (school name) montreront ce que les élèves de notre pays savent et peuvent faire.

Cordialement,

(School Principal's Name)

Le Centre américain des données statistiques en éducation (NCES) gère le Programme d'évaluation nationale des progrès dans le système éducatif pour évaluer les programmes d'éducation financés par le gouvernement fédéral. Toutes les informations que vous fournissez ne peuvent être utilisées qu'à des fins statistiques et ne peuvent être divulguées ou utilisées sous une forme identifiable à d'autres fins que celles soumises par la loi (20 U.S.C. §9573 et 6 U.S.C. §151). Selon la loi, chaque employé(e) du Centre américain des données statistiques en éducation ainsi que chaque agent de ce Centre, tels que les sous-traitants et les coordonnateurs/trices du programme NAEP, a prêté serment et est passible d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 5 ans, d'une amende de 250 000 \$ ou des deux s'il ou elle divulgue volontairement des informations identifiables vous concernant. La soumission électronique de vos informations sera contrôlée par des employés fédéraux et des sous-traitants pour détecter les virus, les logiciels malveillants et d'autres menaces, conformément à la loi de 2015 sur l'amélioration de la cybersécurité (Cybersecurity Enhancement Act).